

# Sécheresse : URETEK® , une solution << courante >>

En France, les sécheresses se multiplient et fragilisent les habitations et bâtiments professionnels. Leur remise en état par des moyens classiques s'avère longue et contraignante. Inventée par URETEK®, la reprise en sous-œuvre par injection de résine expansive épargne ces inconvénients, pour un coût bien moindre.

## La fréquence, l'intensité et les dégâts des catastrophes naturelles 'Sécheresse' augmentent-ils ?

Cela augmente depuis 1982. D'après le projet ClimSec, la surface nationale annuelle touchée par la sécheresse a doublé avant et après 1990, et a montré des tendances significatives à l'assèchement des sols en toute saison. Cette hausse est exponentielle depuis 2003. D'après les études de Météo France, en 2040, les sécheresses seront deux fois plus importantes. Ces dernières ont vu leur durée s'allonger et surviennent en hiver et au printemps. D'où une accélération et une aggravation de la dessiccation des sols ce qui occasionnent des sinistres importants sur tous types d'ouvrages.

## Quelles sont les régions les plus impactées ?

Les régions régulièrement impactées sont le Sud-Ouest, le bassin Méditerranéen, l'IDF et le Nord. Cette année, URETEK® a aussi constaté une forte progression des demandes liées à l'impact de la sécheresse dans l'Est.

## Les arrêtés de catastrophe naturelle compliquent-ils la tâche des assurés ?

Au contraire, si leur commune est reconnue en CATNAT, les assurés pourront bénéficier d'une prise en charge des désordres souvent coûteux et d'un accompagnement d'experts spécialisés allant des investigations, au diagnostic

jusqu'à la solution réparatoire. En revanche, la publication d'un arrêté ministériel peut prendre des années après la survenance des désordres, alors qu'une fois publié : la déclaration du sinistre doit être transmise aux assureurs sous un délai de 10 jours.

## Le cycle organisé sous la tutelle de l'administration privilégié-t-il ensuite les solutions de réparation les plus justes ?

Pour les reprises en sous-œuvre, les solutions les mieux-disantes sont privilégiées. Au final c'est l'expert qui va, dans le respect de la méthodologie de l'expertise sécheresse, transmettre son diagnostic et le mode réparatoire, pour une solution pérenne et la satisfaction du sociétaire, tout en justifiant le meilleur rapport qualité/prix. Cela a permis à URETEK® France de se développer depuis 25 ans avec ses solutions innovantes pour répondre à ces exigences (techniques, qualité, service, coûts globaux).

## L'innovation permet-elle de proposer des solutions plus avantageuses que les méthodes classiques pour stabiliser les ouvrages sinistrés ?

A l'inverse des techniques traditionnelles de reprise en sous-œuvre (micropieux, pieux, coulis), le procédé d'injection de résine expansive URETEK® est peu invasif et permet d'intervenir en site occupé sans aucun déménagement, tout en limitant consi-



**RICHARD MOULETTES**  
directeur commercial  
chez URETEK® France

dérablement le temps d'intervention pour les particuliers ou les activités professionnelles. Grâce à cela, URETEK® a traité de nuit plus de 11 000 m<sup>2</sup> de dallage dans un centre commercial à ANGERS tout en maintenant l'activité du site. Selon les pathologies, les injections peuvent être partiellement localisées sur une partie de l'édifice à stabiliser réduisant ainsi la durée des travaux et donc, le coût d'intervention. Récemment, notre société est intervenue sur un immeuble Haussmannien à proximité de l'Assemblée Nationale : les travaux ont duré deux mois au lieu de six via des moyens classiques.

## Quelles économies vos procédés d'injection de résine expansive permettent-ils de réaliser face

## aux techniques traditionnelles ?

De par les arguments préalablement énoncés, nos interventions de courtes durées et parfois partielles nous permettent d'être très compétitifs ! Cela représente jusqu'à 20 à 40% d'économie selon les spécificités et contraintes de mise en œuvre.

## Comment vos solutions sont-elles accueillies par les assureurs et leurs experts ?

Initialement, notre procédé a été accueilli avec méfiance face à des interlocuteurs de formation scientifique s'appuyant sur les techniques traditionnelles parfaitement dimensionnées. A ce jour, avec plus de 12 000 chantiers réalisés en France et notre récent Avis Technique du CSTB, notre technique a convaincu les plus sceptiques et est reconnue par la profession, mais toujours dans la limite de notre faisabilité liée à la nature du sol et à la profondeur d'injection. Cela nous a apporté une réelle crédibilité scientifique et technique passant d'une technique dite « innovante » à une technique dite « courante ». Avec une R&D constante, URETEK® optimise régulièrement ses techniques et va prochainement présenter de nouveaux procédés avec encore plus de contrôle sur l'ouvrage, principe fondamental de nos compétences et savoir-faire, mais également des traitements d'imperméabilisation de murs enterrés et bien plus encore. ■